

Bagneux

Bagneux, le 22 février 2019

Marie-Hélène Amiable
Maire de Bagneux
Conseillère départementale

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS

Madame la Ministre,

C'est avec inquiétude que j'ai appris la situation dans laquelle se trouve l'hôpital Bécclère. Après la fermeture du service de pneumologie en 2011, suivie par la fermeture du service cardiologie en 2018, c'est désormais le service des urgences qui est sérieusement menacé. Sur les 11 postes de médecins urgentistes à temps plein, il n'en reste aujourd'hui plus que 6. Ce manque de personnel met en péril le maintien du service de nuit. Le statut d'intérimaire des 5 autres médecins recrutés n'assure par ailleurs aucune pérennité. La fermeture d'un tel service causerait à terme la fermeture des urgences, par lesquelles se font 80% des entrées à l'hôpital.

Pourtant, les besoins ne se réduisent pas en matière de soin pour le sud des Hauts-de-Seine, ne serait-ce qu'à Bagneux, où la population s'est accrue de près de 5% ces dernières années. Avec les nombreux projets lancés sur la ville, nous compterons 10 000 habitants de plus d'ici 2030. L'hôpital Bécclère demeure le seul hôpital public à proximité. Son démantèlement serait donc une catastrophe pour les 65 000 personnes qui s'y rendent chaque année, lui qui comptait 20 000 patients de moins en 2004.

Maintenir cet établissement dans les conditions actuelles est également insatisfaisant, puisque les chambres individuelles sont doublées, faisant grimper le taux d'occupation à 132%. En parallèle, les moyens matériels dans les chambres ne suivent pas : on n'y trouve qu'une seule sonnette et une unique prise à oxygène pour deux patients.

Alertée sur cette situation insupportable, j'ai rencontré l'intersyndicale CGT/SUD de l'hôpital Bécclère, à qui j'ai affirmé mon soutien plein et entier. Je ne peux pas accepter qu'une telle situation perdure pour les patients concernés, comme pour le personnel de l'hôpital, qui subissent ensemble cette dégradation du service public. C'est un enjeu de santé publique et d'accès aux soins pour tous.

C'est en ce sens que je vous sollicite pour connaître les mesures que vous comptez prendre afin de résoudre rapidement et durablement cette situation.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts de Seine

Hôtel de ville
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux

www.bagneux92.fr
Tél : 01 42 31 60 00